



**DOSSIER**

Bienvenue à  
Pré en bulle p.11

# Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

**GRAND ANGLE**

La rentrée des classes  
p. 8

**DOSSIER**

Multi-accueil Pré en Bulle  
p. 11

**VIE DE LA COMMUNE**

Un nouveau schéma  
de mobilité  
p.21



**La Mairie**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Tél. 04 76 89 18 05 - Fax. 04 76 89 10 85  
mairie@vaulnaveys-le-haut.fr / www.vaulnaveys-le-haut.fr





O n aurait pu l'appeler l'arlésienne tant ce projet était attendu des parents, des enseignants, du personnel et des élus. Un des projets phares de notre mandat voyait le jour : « Pré en bulle », la toute nouvelle structure pour la petite enfance qui va compléter nos services pour les plus jeunes. Afin de réduire les coûts de fonctionnement et de mutualiser les moyens matériels et humains, elle est gérée par le SICCE (Syndicat Intercommunal du Collège de Jarrie et du Contrat Enfance) et a ouvert le jour de la rentrée.

L'école maternelle a été complètement rénovée et les salles de classes sont plus lumineuses, spacieuses et fonctionnelles. Nous avons obtenu l'ouverture d'une cinquième classe pour que l'équipe enseignante puisse travailler dans de meilleures conditions. Un nouveau bâtiment dédié aux services périscolaires et au centre de loisirs y a été adossé. Tous ces bâtiments sont chauffés par deux chaudières à granulés bois et vont nous permettre de faire d'importantes économies d'énergie.

Nous avons aussi profité de cette réalisation pour reprendre l'ensemble des abords de l'école ainsi que les cours et nous avons surtout travaillé sur la sécurité avec un accès unique à l'ensemble des bâtiments. L'accès aux stationnements a lui aussi été sécurisé et avec l'aide de la Métro la traversée de la route départementale sera aménagée.

Cet été, dans le rush des travaux, j'étais quotidiennement interpellé et l'on me posait toujours la même question « Alors est-ce que l'école et la crèche seront terminées pour la rentrée ? » Et les propos rassurants que je délivrais au travers de mes réponses ne contribuaient pas à faire diminuer mon propre stress... Mais quelle satisfaction le jour de la rentrée de voir le sourire des enfants et l'enthousiasme des parents qui foulaient ces nouveaux équipements pour la première fois...

Les rythmes scolaires seront cette année encore sur cinq jours, conformément au choix fait lors du conseil d'école. Cela permettra de se donner le temps de travailler sur de nouveaux rythmes pour l'an prochain puisqu'une large majorité des parents souhaite revenir à la semaine de quatre jours.

Tout le travail accompli et le dynamisme engagé depuis le début de ce mandat ont d'ailleurs été soulignés lors de la visite du président de la Métropole, Christophe FERRARI et aussi par la préfecture qui nous accompagne sur l'application de la loi SRU et la création de logements sociaux.

A toutes et tous je souhaite de passer un bel automne et vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux qui sera en 2018 ouverte au public.

Jean-Yves Porta  
Maire de Vaulnavays-le-Haut

“ *Quelle satisfaction le jour de la rentrée de voir le sourire des enfants et l'enthousiasme des parents...* ”

#### diaporama

pages 3 > 7

#### grand angle

pages 8 > 9

#### actualité

pages 10

#### dossier

Multi-accueil

Pré en bulle

pages 11 > 13

#### vie de la commune

pages 14 > 21

#### vie des associations

pages 21 > 22

#### chez nos voisins

page 23

#### tribunes

pages 24 et 25

#### carnet, RDV citoyen

pages 26

#### info pratique

pages 27

#### agenda

page 28





# Diaporama

de mai à septembre 2017

## Dimanche 14 mai FOIRE DE MAI

En ce dimanche de mai, sous le soleil, la foire aux plants, organisée conjointement par le Comité des Fêtes et la Mairie, célébrait l'arrivée du printemps. Les visiteurs se sont retrouvés sur la prairie d'Uriage où de nombreux commerçants autour du thème du jardin et de la nature

ont proposé des plants pour le potager et des fleurs variées pour les balcons.

Le vide-grenier a attiré des exposants en tous genres: bijoux, vêtements, jouets, disques, outillage... se côtoyaient et chacun a pu trouver son bonheur dans ce grand bric-à-brac.

Cette année une nouveauté: la « flash'mob » animée par Sandrine, Manon, Alexine a mis le feu au parc d'Uriage pour faire danser petits et grands.

Un repas sous chapiteau était proposé à la suite de l'apéritif offert par la Municipalité.



## Vendredi 9 juin

# SAFARI PHOTO

### « A LA DÉCOUVERTE DU PASSÉ »

Une cinquantaine d'enfants du CME (conseil municipal des enfants) et du CMJ (conseil municipal des jeunes) accompagnés de parents, d'amis, d'élus, parmi lesquels le maire, Jean-Yves Porta, se sont retrouvés devant la salle polyvalente, appareils photos en main, pour un périple en dix étapes à travers le présent et le passé de la commune.

Outre le fait de passer ensemble un moment de partage et de convivialité, les buts de ce safari original étaient multiples : constituer une banque d'images précieuse, analyser ces clichés pour mieux connaître l'histoire de Vaulnaveys-le-Haut mais aussi se projeter dans l'avenir pour réfléchir à son évolution.

Après deux heures passées à arpenter des lieux plus ou moins connus de chacun, toute cette joyeuse troupe s'est retrouvée à son point de départ pour partager un casse-croûte bien mérité.



## Vendredi 16 juin

# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, SÉANCE PUBLIQUE

Le dernier conseil municipal des enfants s'est tenu en public dans la salle polyvalente et a dressé le bilan des actions menées cette année. Parmi tous les projets on peut citer le jardin partagé, le recyclage de deux cabines téléphoniques transformées en troc de livres, l'installation de composteurs, la création d'un potager à l'école et de nombreuses suggestions pour mieux sécuriser les déplacements dans la commune.

Tour à tour, nos jeunes élus ont pris la parole pour exprimer leur ressenti et dire comment ils avaient vécu cette mandature. Cette expérience

qui les a enthousiasmés, leur a permis de mieux appréhender les réalités d'une gestion communale avec ses contraintes, parfois ses frustrations mais aussi ses satisfactions lorsque les projets aboutissent.





## Samedi 24 juin FEUX DE LA ST-JEAN ET FÊTE DES ÉCOLES

Cette année, les traditionnels «Feux de la St-Jean», organisés par la Mairie et le Comité des Fêtes se sont transformés en grande fête du village. Les écoles maternelle et élémentaire se sont associées à ce rendez-vous pour une journée autour des couleurs de l'Amérique latine.

Dès 16h30, un spectacle musical était proposé à la salle polyvalente. Les enfants des écoles se sont produits devant leurs familles: chants, danses, créations musicales sur le thème de l'Amérique latine ont ravi les spectateurs.

Des jeux, animés par les enseignants et l'APE ont permis aux enfants de se détendre sur le Champ de Foire jusqu'au moment de l'apéritif.

Dès 20h, ce sont 250 convives qui ont apprécié le repas proposé par le Comité des Fêtes. Le groupe latino «Pikaflor latino» s'est chargé de l'animation musicale et de l'initiation aux danses latino.

A 22h30, Simon Peyrache, directeur du centre de loisirs, s'est transformé en cracheur de feu pour allumer le traditionnel feu de la St-Jean.



## Du 8 au 16 septembre LA CABANE À HISTOIRES!

A l'occasion du Forum des associations, la bibliothèque a ouvert ses portes aux lecteurs et non lecteurs, les curieux, les timides, pour le prêt et le retour de documents, pour s'inscrire ou renouveler son inscription, visiter les lieux,... et pour écouter les histoires de la Cabane à histoires!

Cette cabane de la compagnie "Les belles Oreilles", qui était à découvrir du 8 au 16 septembre, avait des airs de mystère. Ses fenêtres étaient ouvertes, comme une invitation, et laissaient entrevoir un écrin coloré et chaleureux.

On y découvrait des histoires mises en onde et en voix, seul ou à deux, sous casque, et on pouvait suivre avec les illustrations des albums mis à disposition.

Ce dispositif destiné au jeune public qui mêlait création sonore et littérature jeunesse a connu un vif succès.

## Samedi 9 septembre FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour la troisième année consécutive, la Municipalité a invité tous les bénévoles actifs de la commune à partager un buffet froid. En dépit du temps maussade, ils étaient nombreux à ce rendez-vous convivial orchestré par les élus de la commission animation, jeunesse et sport.

La journée s'est poursuivie avec le traditionnel forum des associations annonciateur de la reprise des nombreuses activités dont s'enorgueillit la commune, activités que chacun avait pu découvrir au fil des pages du guide déposé fin août dans toutes les boîtes aux lettres.

Enfin, l'après-midi s'est achevé sur le non moins traditionnel pot du maire qui a débuté, cette année encore,

par la mise à l'honneur des sportifs de la commune qui se sont illustrés par leurs performances la saison dernière. Ce fut également l'occasion de remercier les co-présidents du club de rugby qui ont passé le relais à une nouvelle équipe cette saison après 11 années de dévouement au sein de l'ESV.

Jean Yves Porta, Maire, après avoir chaleureusement remercié tous les bénévoles des associations pour leur dynamisme et leur implication dans la vie de la commune, est revenu sur quelques actions menées cette année: la sécurisation du village, l'accessibilité de tous les bâtiments publics et la modernisation de l'éclairage public. Mais c'est

bien évidemment sur l'évocation des structures nouvellement ouvertes que s'est achevée son allocution: la crèche de 19 places, le nouveau bâtiment destiné à accueillir le centre de loisirs et les services périscolaires, ainsi que la rénovation complète de l'école maternelle n'ont pas fini de réjouir tous ceux qui, avec lui, se sont mobilisés pour leur création et qui, par leur détermination, en ont permis l'ouverture dans les délais annoncés. Vint alors le temps du verre de l'amitié animé, cette année encore, par la musique du fidèle groupe Jazz Ecco.





## Samedi 9 septembre **FÊTE DU RUGBY**

Le départ de la saison 2017-2018 a été donné samedi 9 septembre avec la fête du rugby. Malheureusement, la météo n'a pas été clémentine et la pluie a accompagné les festivités tout au long de la journée... Malgré tout, les amateurs de rugby et fervents supporters des Violets ont bravé les éléments contraires et ont répondu présents.

Ils ont pu assister à de nombreuses activités notamment sportives avec la présentation de différentes équipes de l'ESV, avec les entraînements des M14 jusqu'aux M18 dès la fin de matinée. Après la pause déjeuner, l'équipe féminine de l'ESV a fait une démonstration, suivie d'une démonstration de « pole dance » ...

Le barbecue, comme la restauration, étaient ouverts à partir de midi jusqu'au soir tard et la journée s'est achevée avec la soirée dansante. Cette nouvelle formule, même un peu gâchée par la météo, sera sans aucun doute reconduite à l'avenir.



## Dimanche 17 septembre **VIDE-GRENIER**

A la mi-septembre a eu lieu la deuxième édition du vide-grenier organisé par les ICA (Indépendants, Commerçants, Artisans) des Vaulnaveys, à la salle polyvalente et au champ de foire. Cette année, la météo n'a pas

perturbé les exposants qui s'étaient installés dehors. Ceux de l'intérieur avaient dû prévoir qu'il allait faire froid le matin! Au total, ce sont plus de 25 exposants originaires des environs et de bien plus loin parfois qui

ont fait le déplacement. Les visiteurs, venus pour dénicher de bonnes affaires ou la perle rare, ou s'arrêtant au détour d'une promenade, ont apprécié l'initiative des ICA.



Écoles

# LA RENTRÉE DES CLASSES

Cette rentrée des classes était particulière à Vaulnaveys-le-Haut.

## Du neuf pour cette rentrée

En effet, les enfants de l'école maternelle et leurs parents ont découvert les nouveaux locaux: des classes plus grandes, lumineuses, aménagées avec soin par les enseignantes et le personnel communal. Une grande salle de motricité va permettre à tous ces enfants de pratiquer des activités physiques propices à leur bon développement. Trois salles de sieste sont mises à disposition des plus petits qui ont besoin de récupérer en début d'après-midi de la fatigue d'une longue matinée d'école. La directrice a pu découvrir son bureau, les ATSEM ont maintenant une salle dédiée. Une cuisine pédagogique va permettre aux petits de faire leurs premières expériences culinaires. Toutes ces salles sont équipées de nombreux rangements.

Les services périscolaires (garderie, restauration) sont assurés par le personnel communal sous la responsabilité de Julien Thollon.

Nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux enseignants: Natacha Runianowski à l'école maternelle et Julien Gérôme à l'école élémentaire.

A tous les enseignants et les enfants qui leur sont confiés nous souhaitons une bonne année scolaire riche en apprentissages et en découvertes.



## LES CHIFFRES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Le jour de la rentrée ce sont 146 enfants qui se sont présentés à l'école. Ils étaient répartis sur 4 classes. Dès le lundi 11 septembre, suite à la création très attendue d'une 5<sup>e</sup> classe, une nouvelle répartition a été faite.

- Fabienne Vincent: **30** grands
- Florence Marcelja: **21** grands et **8** moyens
- Catherine Leproux: **17** petits et **13** moyens
- Vêrane Barnéoud: **29** petits
- Natacha Runianowski **10** petits et **18** moyens
- M<sup>me</sup> Barnéoud en plus de sa classe assure la direction de l'école.

**4** ATSEM sont mises à disposition des enseignantes pour les aider dans leurs tâches.



## LES CHIFFRES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Moins de changements à l'école élémentaire dirigée par M. Whitead qui conserve 9 classes avec 223 enfants.

Les enfants ont retrouvé une cour « normale », sans barrières de chantier et travaux.

- Julien Gérôme: **16** CP et **6** CE1
- Morgane Vanaker: **16** CP et **8** CE1
- Giliane Leuvre: **26** CE1
- Nathalie Ronchietto et Virginie Oudet: **12** CE1 et **13** CE2
- David Whitead et Antoine Deville: **25** CE2
- Gaëlle Pasturel: **7** CE2 et **16** CM1
- Sandrine Vedel et Virginie Oudet: **27** CM1
- Marie Peugeot et Nathalie Pauthier: **26** CM2
- Mélanie Gazeau: **8** CM1 et **17** CM2





## CE QUI CHANGE... OU PAS!

### Le maintien du rythme scolaire actuel

Compte-tenu de la parution tardive du décret autorisant le retour à la semaine de 4 jours, le conseil d'école a décidé de maintenir le rythme scolaire actuel (semaine de 4 jours et demi avec les NAP le jeudi). En effet, en raison du calendrier précipité, des incertitudes et contraintes qui entourent le décret, et la nécessité de prendre le temps d'une réflexion plus globale sur le sujet, le rythme scolaire ne changera pas à la rentrée 2017/2018. Une réflexion sera menée au cours de l'année afin d'étudier les conditions de mise en œuvre du nouveau décret et les possibilités offertes pour la rentrée scolaire suivante.

### Nouveaux horaires pour le ramassage scolaire

Depuis le 4 septembre 2017, le ramassage scolaire débute 5 minutes plus tôt afin de permettre à tous les enfants d'arriver à l'heure en classe.

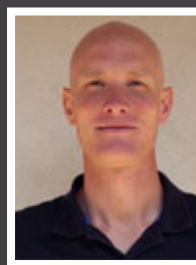
### Parkings: laissons les trottoirs aux piétons!

Afin de faciliter et de sécuriser la dépose des enfants au groupe scolaire et au multi-accueil, les parents sont invités à utiliser soit le parking des pompiers, soit le parking relais en face de la nouvelle crèche prévus à cet effet.

### Nouvelle possibilité de paiement: mise en place du prélèvement automatique

Depuis la rentrée, les parents qui le souhaitent peuvent opter pour le prélèvement automatique pour le paiement de leurs factures liées au périscolaire (restaurant scolaire, NAP, garderie, étude surveillée). Les parents souhaitant bénéficier de ce nouveau service doivent se rendre en mairie munis d'un RIB.

Ce système, qui facilite le quotidien, permet d'éviter les retards ou oublis de paiement.



## RENDEZ-VOUS AVEC .... **JULIEN THOLLON**

RESPONSABLE DU PÔLE PÉRISCOLAIRE ET DE  
L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Natif de Morestel dans le nord du département, ce père de famille a rejoint les services de la commune au début de l'année. Il a ainsi pris la tête du pôle périscolaire.

Ce grand sportif, que vous pourriez bien croiser en train de courir en montagne ou de gravir la montée de Chamrousse à vélo, a déjà roulé sa bosse! Après des études de STAPS à Marseille et un master en ingénierie et ergonomie, il passe 7 années chez Decathlon où il gravit les échelons. Il se relance ensuite sur un diplôme d'orthopédiste et réussit aussi le concours d'entrée aux impôts. Il choisira finalement la commune de Vaulnaveys-le-Haut pour son cadre de vie, l'autonomie que ses missions lui confèrent et le bon accueil qui lui a été réservé.

Son service compte une équipe de 12 agents « investis et qui travaillent en bonne intelligence ». Il gère les plannings, les commandes, la gestion quotidienne de tout un service aux multiples facettes: la restauration et le ramassage scolaires, l'accueil des enfants hors du temps d'école ...

« Les missions qui me sont confiées sont riches et variées » nous confie-t-il. « Faire manger près de 220 enfants tous les jours, c'est une noble mission ». Son credo, qu'il a cœur de mettre en œuvre chaque jour: « le souci du détail fait de nous des professionnels ». Parallèlement, il s'occupe également de l'entretien des bâtiments municipaux.

Bienveillant et motivé, il a été stagiairisé le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Souhaitons-lui une belle carrière au sein de la mairie!

## Métropole

# LOGEMENT SOCIAL : LA MÉTROPOLE FÉLICITE LA COMMUNE



De gauche à droite :  
Christophe Ferrari,  
Président de la Métro,  
Jean-Yves Porta, maire  
et Christine Garnier,  
vice-présidente de la  
Métro déléguée à l'habi-  
tat, au logement et à la  
politique foncière.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la commune comptait seulement 13 logements sociaux, soit 1% du total de l'habitat disponible. Un taux qui devra être porté à 10% en 2022. Pour cela, la commune devra accueillir 114 logements sociaux supplémentaires. Elle met depuis quelques années tout en œuvre pour trouver des terrains et monter des opérations de logements sociaux.

« En avril 2014, j'ai hérité d'une situation particulière, décrit le maire Jean-Yves Porta. Avec notre rattachement à Grenoble-Alpes Métropole, ma commune se voyait tout d'un coup soumise à la loi SRU. Une situation assez compliquée, d'autant

que le foncier est rare et cher ! Néanmoins, malgré ces obstacles, nous avons fait face car nous devons pouvoir reloger les jeunes dans la commune, tout comme les familles monoparentales et les personnes âgées. Il faut adapter notre offre de logements sociaux à ces catégories. Nous avons donc travaillé avec la Métropole [...] et avons engagé la construction de 44 logements sociaux dans un premier temps, auxquels s'ajouteront 114 logements supplémentaires sur la période 2017-2022. A Vaulnaveys-le-Haut, nous avons l'habitude d'honorer nos engagements. Dans le cas du logement social, ils sont respectés à l'unité près ! »  
Le 31 août dernier, Chris-

tophe Ferrari, le Président de Grenoble-Alpes Métropole venait visiter la commune pour mesurer les efforts engagés, les résultats visibles et découvrir les projets en cours et à venir.

## Les loi SRU et Duflot

Depuis l'an 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) impose aux communes de plus de 3 500 habitants (comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants) de disposer d'au moins 20% de logements sociaux. Ce taux a été porté à 25%, à atteindre en 2025, par la « loi Duflot. » Les communes qui n'atteignent pas ce seuil doivent payer une contribution et s'engager dans un plan de rattrapage. Le taux peut également connaître des dérogations suivant la situation des communes. Ainsi, l'État a rabaisé le taux de la loi SRU de 25 à 20% pour les communes situées hors agglomération urbaine, ce qui est le cas de Vaulnaveys-le-Haut.



Conférence de presse en mairie

## Portrait-type du demandeur de logement social à Vaulnaveys-le-Haut

La demande de logement social dans la commune émane plutôt d'habitants du secteur (31% notamment habitent déjà la commune), venant majoritairement du logement privé (41%), avec un profil d'actif occupant un emploi (54%) ou de retraité (10%), vivant seuls (54%) et dans la tranche d'âge 30-49 ans (13% ont moins de 30 ans, 46% entre 30 et 49 ans).\*

\* Sources: Guide PLH 2017-2022 et services habitat. Chiffres 2015

*L'opération se situe à proximité de la salle polyvalente et de la bibliothèque. 4 maisons de village individuelles seront construites ainsi qu'un bâtiment collectif avec deux logements en accession et 4 logements locatifs sociaux.*







DOSSIER

# BIENVENUE À « PRÉ EN BULLE »

LE MULTI ACCUEIL A OUVERT SES PORTES LE 4 SEPTEMBRE. CAMILLE BONNET, LA DIRECTRICE ET SON ÉQUIPE, ONT ACCUEILLI LEURS PREMIERS BAMBINS ET LEURS FAMILLES. DÉCOUVRONS UN PEU PLUS CE NOUVEL ÉQUIPEMENT COMMUNAL, GÉRÉ PAR LE SICCE.

## Vous avez dit SICCE ?

Le service petite enfance du SICCE (Syndicat intercommunal à la carte du collège de Jarrie et du contrat enfance) est composé d'un relais assistants maternels, de trois crèches et d'un lieu d'accueil enfants-parents. Il rayonne sur 15 communes du territoire (Brié-et-Angonnes, Champagnier, Champ-sur-Drac, Jarrie,

Herbeys, Montchaboud, Notre-Dame de Commiers, Notre-Dame de Mésage, Saint-Georges de Commiers, Saint-Pierre de Mésage, Séchilienne, Saint-Barthélémy de Séchilienne, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut et Vizille).

Le SICCE a un fonctionnement intercommunal, les communes adhèrent au syndicat, financent les ser-

vices qu'elles souhaitent mettre en place et en confient la gestion au SICCE. L'objectif est de mutualiser et harmoniser le service petite enfance sur les communes. La commune de Vaulnaveys-le-Haut a pris l'intégralité des compétences petite enfance.

En tant que gestionnaire des multi accueils, le SICCE assure le suivi adminis-

tratif et réglementaire du fonctionnement de cette structure, la gestion des ressources humaines de l'équipe des professionnels, organise la commission d'attributions des 19 places (en avril de chaque année). Les inscriptions ont lieu auprès de la directrice du multi accueil pour les enfants de 8 semaines jusqu'à leur entrée à l'école, domiciliés sur les communes du SICCE.

Les tarifs sont fixés par la caisse nationale d'allocations familiales en fonction des revenus et de la composition du foyer.

## Rencontre avec Camille Bonnet, Directrice de Pré en Bulle

Directrice pendant 5 ans et demi de la crèche associative de Notre-Dame de Vaux, cette jeune maman a pris la tête de ce tout nouvel établissement. Ce projet de création de structure a motivé sa candidature: «Tout est à créer. C'est très stimulant et intéressant pro-



fessionnellement parlant», nous confie Camille Bonnet. Elle a

pris ses fonctions le 2 juin afin de mettre en place l'ouverture de la rentrée.

Elle a à ses côtés une équipe toute neuve, embauchée par le SICCE depuis la fin août. Elles ont travaillé à l'élaboration d'une charte d'accueil :

### CHARTE D'ACCUEIL POUR ÊTRE ACCUEILLI AVEC BIENVEILLANCE, J'AI BESOIN :

1. D'être respecté dans mes valeurs, au sein de ma famille et dans mon rythme de vie.
2. Que ma famille et moi établissions une relation de confiance avec les personnes qui nous accompagnent au quotidien.
3. Pour m'éveiller: de créer, jouer, communiquer, échanger, me dépenser et que l'on m'accompagne vers l'autonomie.
4. Dans un objectif de cohérence éducative, que mes parents soient bienvenus au multi-accueil afin de partager des moments conviviaux mais aussi trouver un lieu d'écoute, de partage et de soutien.
5. Que mes parents soient attentifs à la vie de la structure et prévenants envers l'équipe.

*Grâce à tous ces ingrédients, je peux me sentir en sécurité physique et affective au sein de Pré en Bulle et ainsi, je peux grandir et m'épanouir sereinement.*





INFO PRATIQUE **+**

**Ouverture**  
de 7h15 à 18h15  
du lundi au vendredi

**19 places**  
(entre 7 et 9 enfants de  
3 à 18 mois et de 10 à  
12 places pour les 18  
mois/3 ans)

**Temps**  
complet ou partiel

**Enfants**  
de 3 mois à 3 ans

**Équipe de  
8 personnes**  
(3 auxiliaires de pué-  
riculture, 4 CAP petite  
enfance et 1 CAE)



## Entretien avec Anne Garnier, adjointe chargée de la petite enfance

« Depuis plusieurs années, les élus de Vaulnaveys-le-Haut avaient ce projet de création d'un multi accueil. Les divers changements de communauté de communes ont freiné la réalisation de ce projet (Balcon de Belledonne, Grésivaudan, Sud grenoblois, puis enfin Métropole): certaines ayant la compétence petite enfance, d'autres pas.

Lorsque en 2012, la commune adhère au Sud grenoblois, celle-ci se positionne immédiatement pour qu'une structure petite enfance soit créée sur son territoire: une étude de besoin sera réalisée à ce moment-là qui montrera le retard en accueil collectif sur la commune (qui représentait 7,1% au niveau communal contre 15% au niveau départemental et 12% à l'échelle nationale).

Enfin, en janvier 2014, Vaulnaveys-le-Haut intègre Grenoble-Alpes Métropole qui rend la compétence petite enfance aux communes.

Le projet de création par la nouvelle équipe municipale est alors relancé suite aux élections municipales, fort des résultats de l'étude de 2012, d'une importante demande des parents, et du constat de l'augmentation constante de la population communale et de la prévision de construction de logements sociaux dans le cadre de la loi ALUR.

La décision des élus est un véritable choix politique assumé en faveur de la petite enfance, qui participe au besoin de diversifier les modes de garde (ce qui correspond à une réelle attente et qui complète l'accueil chez des assistantes maternelles).



## UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE

- **7h15-9h:**  
accueil des enfants dans un espace inter-âge
- **9h-9h30:**  
départ des enfants dans leur unité
- **9h30:**  
jus de fruit pour les grands
- **10h:**  
balade pour aller chercher le pain et activités pour les autres enfants
- **11h:**  
change, lavage des mains, histoires, chants
- **11h15:**  
début des repas
- **12h30 – 13h:**  
temps calme, lecture, musique
- **13h:**  
départ à la sieste
- **14h:**  
premiers levers et activités libres
- **15h15:**  
début des goûters
- **16h15-18h15:**  
départ des enfants

## Jeunesse

DES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LE CENTRE DE LOISIRS : **LA NOUVEAUTÉ DE L'ÉTÉ 2017**

Cette année, le centre de loisirs a essayé une nouvelle fois d'innover pour sa programmation ! Un séjour a ainsi été proposé aux 9 à 13 ans. A en croire le sourire des enfants après leur descente du bus au retour, ils ont vécu une belle semaine pleine d'aventures.

Ce séjour s'est inscrit dans la continuité des « nuitées au stade de rugby » déjà proposées par le centre. C'est l'occasion pour les enfants de partir une semaine accompagnés de leurs copains d'école ou de collègue. Ils apprennent la vie en collectivité, se responsabilisent et apprécient des activités atypiques.

Quinze enfants, trois animateurs (Carla, Maël et Sarah) et le directeur du

centre (Simon) sont donc partis du 31 juillet au 4 août dans un gîte labellisé « ferme pédagogique » situé à Ayn, petit village proche du lac d'Aiguebelette. Ce petit groupe a pu participer à un grand nombre d'activités telles que le paddle, la baignade au lac, de grands jeux dans les bois et la visite de la ferme pédagogique. La propriétaire du gîte Denise, aux petits soins, leur préparait chaque jour de bons repas avec les produits de la ferme et de producteurs locaux.

Dans la continuité du projet pédagogique qui structure le centre, l'objectif du séjour fixé par les animateurs et proposé aux enfants était :

« Comment vivre ensemble dans la prise en compte de chacun ? ». Aussi, des temps d'échange et d'organisation collectifs ont été mis en place régulièrement.

Cette réussite appelle forcément d'autres projets. C'est pourquoi le centre de loisirs proposera un nouveau séjour aux enfants pour l'été 2018. Ce séjour concernera les enfants de 9 à 14 ans et il se fera du 30 juillet au 3 août 2018. Seulement 21 places seront disponibles et les inscriptions seront ouvertes dès janvier 2018. Pensez à vous inscrire !

EN SAVOIR <sup>++</sup> 

 | Simon Peyrache :  
06 18 12 21 20

 | [simon.aclnap@yahoo.fr](mailto:simon.aclnap@yahoo.fr)





## Mobilité

# UN NOUVEAU SCHÉMA DE MOBILITÉ POUR LE « GRAND SUD » GRENOBLOIS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le territoire sur lequel le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise œuvre à l'organisation des transports urbains est passé de 28 à 49 communes : 16 communes composant le Sud Grenoblois se sont ajoutées au territoire métropolitain. Cette fusion s'est alors traduite par l'application de la tarification TAG pour ces nouveaux usagers.

Partant des spécificités géographiques, des offres de mobilités existantes et des attentes des 35 000 habitants de ce territoire, le SMTC et Grenoble-Alpes Métropole ont engagé l'élaboration d'un schéma multimodal de mobilité.

La première phase de cette nouvelle offre de mobilité a été mise en place le lundi 4 septembre.



### La ligne Flexo 69 devient Proximo 23

Assurant la liaison entre le bassin vizillois et le cœur de la Métropole, par Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas et Saint-Martin-d'Uriage, la ligne 69 est un axe structurant du nouveau schéma de mobilité.

Accompagnée de ce changement de dénomination, elle devient la ligne PROXIMO 23.

### Une offre considérablement renforcée

Avec un fonctionnement désormais uniquement régulier, sans horaire sur réservation, l'attractivité de cette ligne est consolidée par 75 % de courses supplémentaires, réparties de la manière suivante :

- **+29** courses quotidiennes en jour scolaire ;
- **+12 à 15** courses quotidiennes durant les vacances scolaires ;
- **+3** courses quotidiennes le samedi ;
- **+6** courses quotidiennes le dimanche.

### Des horaires clairs et lisibles

En période scolaire, un bus toutes les 20 minutes aux heures de pointe matin et soir. Pour les déplacements de loisirs, des horaires en vacances scolaires toujours identiques, qu'il s'agisse des petites vacances ou de la période estivale.

### Un prolongement jusqu'au domaine universitaire

Prolongée tous les jours, la ligne 23 permet la desserte du domaine universitaire et favorise les correspondances, notamment avec les lignes B et C vers le CHU Grenoble-Alpes, le centre-ville et les gares de Grenoble, la Presqu'île



scientifique, le Stade des Alpes, la ligne C5 vers Saint-Martin-d'Hères, les quartiers Teisseire, Malherbe, Mistral, Bouchayer-Viallet de Grenoble, mais également avec le TER en gare de Gières.

EN SAVOIR   

 | [tag.fr](http://tag.fr) et [metromobilite.fr](http://metromobilite.fr)

**Transisère**  
LE DÉPARTEMENT

## LE SERVICE « MON TRANSISÈRE » POUR RESTER INFORMÉ

Perturbations sur votre ligne de car (météo, pollution, travaux ...) ? Suivez l'actualité de votre ligne de transport du réseau Transisère en temps réel sur : [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr) en vous inscrivant à « Mon Transisère » (service gratuit).

EN SAVOIR  

 | [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

 | 0 820 08 38 38

**Environnement****LA PRIME AIR BOIS  
POUR BIEN SE CHAUFFER SANS POLLUER**

Difficile d'imaginer que votre feu de cheminée, allumé avec un bois local, est un polluant majeur de l'agglomération. Et pourtant! A cause des équipements anciens, le chauffage au bois est responsable de près de la moitié des émissions de particules fines dans l'atmosphère, ce chiffre pouvant atteindre 75% lors des pics hivernaux.

Un appareil neuf émet en moyenne dix fois moins de particules. De plus, il offre un meilleur rendement: un appareil de chauffage performant produit autant de chaleur qu'une cheminée ouverte, avec huit fois moins de bois. Plus la combustion se produit à haute

température et plus elle est complète. C'est pour cela que le feu doit être réalisé avec du bois sec et dans un foyer fermé.

Pour changer les comportements, la Métropole fait le pari d'une écologie positive, en déployant une prime de 800 à 1200 euros pour le remplacement des cheminées à foyer ouvert ou tout type d'appareil de chauffage au bois de plus de 15 ans.

Si 5000 équipements vétustes venaient ainsi à être changés parmi les 14 800 qui sont aujourd'hui utilisés, les niveaux de particules fines chuteraient de 10% sur le territoire métropolitain.

Pour bénéficier de la prime, il faut s'engager à détruire son ancien système de chauffage et le remplacer par un appareil présentant des performances équivalentes au label Flamme verte 7 étoiles, le tout réalisé par un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

La prime est cumulable avec le Crédit d'Impôt à la Transition Énergétique (CITE) ce qui peut représenter jusqu'à 70 % du prix

total de l'opération. Un dossier de demande d'aide doit être déposé avant le début des travaux.

**EN SAVOIR** ++  
+

**Agence locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole grenobloise**

🌟 | [www.lametro.fr/chauffagebois](http://www.lametro.fr/chauffagebois)  
[www.alec-grenoble.org](http://www.alec-grenoble.org)

**Environnement****APICULTEURS,  
DÉCLAREZ VOS RUCHES**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site: [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

**EN SAVOIR** ++  
+

**Service d'assistance aux déclarants**

☎ | 01 49 55 82 22

@ | [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

**Environnement****L'AMBROISIE,  
UNE PLANTE  
DANGEREUSE  
POUR LA SANTÉ:  
CHACUN PEUT AGIR!**

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

**EN SAVOIR** ++  
+

☎ | 0 972 376 888

@ | [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

🌟 | [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)

Application mobile Signalement-ambrosie





## Portrait

COP 22 Interview de **Franck Prungnaud**

Architecte Dplg cogérant de l'agence Composite, lauréate de notre projet Diplômé de l'école d'architecture de Grenoble De la Mc Gill School d'architecture de Montréal, Québec, Canada, 1993/94 Enseignant à l'école d'architecture de Grenoble depuis 2000

### Comment avez-vous abordé le projet ?

Le bâtiment a été conçu selon une démarche bioclimatique en faisant en amont des choix permettant de limiter par l'architecture le recours à des solutions techniques énergivores.

La qualité de la relation au site et la qualité des espaces sont en effet pour nous les premiers éléments d'une architecture environnementale.

Le but était de proposer des bâtiments agréables à vivre, où la lumière naturelle est gage de qualité de l'espace, de confort et de limitation des consommations.

Nous souhaitons que les utilisateurs du bâtiment, les enfants en particulier, puissent observer de l'intérieur les applications de la Qualité Environnementale, dont ils bénéficient, à savoir les économies d'énergie, le

confort d'été, les économies d'eau potable, la sécurisation des flux et la qualité de l'air intérieur car ils sont les premiers concernés.

### En quoi votre réalisation se démarque-t-elle des constructions traditionnelles ?

Elle réside dans le traitement homogène et autosuffisant de l'enveloppe extérieure :

- Rénovation thermique complète de l'existant

- Constructions neuves mixte bois/béton: béton pour une recherche d'inertie et bois pour le recours à un matériau bio-sourcé!

- Protection solaire des baies garantie par des dispositions passives: débords importants de toiture et à l'Est et à l'Ouest profilés verticaux, stores intérieurs lorsque le soleil est rasant, stores extérieurs pour compléter le dispositif.

- Chaufferie bois 100% granulés équipée d'une chaudière modulante.

- Espaces ventilés par des équipements double-flux à récupération d'énergie.

- La proportion d'ouvertures ménagée en façades résulte d'un compromis judicieux entre efficacité énergétique, mise en valeur architecturale et pénétration de lumière naturelle. Les caractéristiques bioclimatiques permettent de respecter les objectifs: RT2012 pour le neuf, BBC rénovation pour la rénovation.

- Le confort d'été est garanti grâce au triptyque inertie/protection solaire/ventilation

- Santé et sécurité des usagers: pour traiter la problématique de la pollution de l'air intérieure nous avons eu recours à des matériaux de construction sains, à une aération hygiénique suffisante et à la sensibilisation des occupants vers une démarche éco-responsable. Les peintures ont été choisies sans COV.

### Comment avez-vous pris en compte les impératifs de gestion, maintenance et entretien ?

Le projet a été conçu de manière à limiter les dépenses d'exploitation et de maintenance. L'objectif a été de maîtriser et réduire les consommations. Celle d'électricité a été prioritaire (leds, luminaires à haut rendement, ballast électronique), dissociation des zones d'éclairage, détection de présence. Idem pour limiter les consommations de chauffage et de traitements d'air: matériel peu énergivore (technologie EC), sondes CO<sub>2</sub>, horaire de fonctionnement. Les espaces verts proposés sont d'un entretien aisé et ne nécessitent pas de matériels particuliers.

### Et pendant le chantier quelles ont été vos préconisations ?

Une charte chantier vert donnait aux entreprises des impératifs: signature d'engagement, obligation d'évacuation et traitement des déchets, avec suivi des bordereaux de traitement.

### Que diriez-vous pour conclure ?

En conclusion, la valeur clef qui a animé notre réflexion en matière de qualité environnementale a été la sobriété. Elle a consisté à concevoir un ouvrage confortable, peu énergivore et construit en matériaux durables muni du strict nécessaire technique. Maîtrise du coût de la construction, facilité d'entretien, maintien des performances et des coûts d'exploitation sur la longue durée ont été nos priorités.

## QUELQUES CHIFFRES

### Chaufferie bois 100% Energie renouvelable

Rejet poussières =  
12.5 < 20mg/Nm<sup>3</sup>

**Economie de 41 tonnes équivalent de CO<sub>2</sub>/an** par rapport à une solution traditionnelle hydrocarbure

**Rentabilité financière immédiate** avec subvention ADEME, sinon au bout de 12 ans sans subvention

**Consommation granulés 70MAP** (m<sup>3</sup> apparent), soit 5 remplissages par camion de 15m<sup>3</sup>

Existence d'une **usine de production de granulés à proximité** : Bois du Dauphiné au Cheylas (38)

**BBIO CRECHE 109,4**  
max **110**  
**BBIO ECOLE 67,4**  
max **82,5**

## Mémoire

**1968 : SOUVENIR, SOUVENIR... OLYMPIQUE**

Le 6 février 1968, les jeux olympiques d'hiver de Grenoble étaient déclarés « ouverts » par le Président de la République de l'époque, Charles de Gaulle. Notre commune s'est retrouvée au cœur de cette manifestation en accueillant les épreuves de ski alpin. A l'époque, si ces épreuves se sont déroulées à Chamrousse, ce sont les communes de Vaulnaveys-le-Haut et de Saint-Martin d'Uriage qui en ont supporté l'organisation (pour rappel: Chamrousse n'est devenue une commune à part entière qu'en 1989).

L'an prochain, 50 ans se seront écoulés depuis cet événement et la célébration de ce jubilé se prépare sous la houlette de la Mairie de Grenoble. Pour cette manifestation, les trois communes, Vaulnaveys-le-Haut, Saint-Martin d'Uriage et Chamrousse ont décidé une nouvelle fois d'unir leurs efforts pour participer activement à cet événement commémoratif.



50 ANS

Nous avons proposé pour l'occasion d'organiser une reconstitution de la montée de la flamme vers Chamrousse et de rallumer à l'arrivée la vasque historique située au Recoin. Cette manifestation pluricommunale, qui se déroulera le 9 février 2018, débutera par un départ donné à Vaulnaveys-le-Haut et se poursuivra

ensuite par un relais tous les 100 mètres sur un parcours Uriage, Saint-Martin d'Uriage et Chamrousse. Les porteurs de la flamme seront membres des différentes associations sportives communales.

D'autres événements organisés la semaine du 5 au 11 février 2018 sont en cours de discussion. La fresque événementielle sera bouclée d'ici à la fin de l'automne. Nous comptons sur la participation de tous les habitants de Vaulnaveys-le-Haut. Vous pouvez proposer votre contribution par mail à : [mairie@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:mairie@vaulnaveys-le-haut.fr).

## Culture

**LES LIVRES VAGABONDS ARRIVENT À VAULNAVEYS-LE-HAUT**


Jusqu'en décembre, la bibliothèque municipale propose « les livres vagabonds » sur la commune avec l'aide de partenaires qui ont accepté d'accueillir ces livres dans leurs salles d'attente respectives. Ces

documents, mis à disposition par la bibliothèque, représentent tous les genres et s'adressent à tous (enfants, ados et adultes). Ils sont disposés dans des boîtes en bois installées dans des lieux fréquentés par la population.

Les livres vagabonds sont offerts à tous ceux qui les croisent et qui veulent les accompagner pour un temps. Ceux qui les possèdent peuvent alors choisir de les conserver, de les rapporter dans l'un des différents lieux d'échange, ou bien de les faire voyager en les offrant à un proche, en les déposant sur un banc ou à la terrasse d'un café... Ces passeurs de livres

peuvent aussi nous donner des nouvelles de ces vagabondages en nous écrivant. L'objectif de cette opération est de faciliter l'accès à la lecture, de susciter l'envie de lire auprès du plus grand nombre, tout en donnant une seconde vie à ces livres. Il y a toujours un livre vagabond qui attend son lecteur quelque part à Vaulnaveys-le-Haut.

EN SAVOIR  

 04 76 89 25 05

 [bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr](mailto:bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr)

## Accès

## aux heures d'ouverture de chaque lieu :

- Salle polyvalente et salle Platel ;
- Cabinet de podologie de Nathalie Beauhier Moreau, 12 route de Brié ;
- Cabinet de kinésithérapie de Yann Genevois, 539 avenue d'Uriage ;
- Cabinet médical des Docteurs Olivier Marin et Philippe Lagrange, 629 avenue d'Uriage ;
- Cabinet de kinésithérapie de Coralie Desbois, 2815 avenue d'Uriage.



*Accessibilité***LES BÂTIMENTS COMMUNAUX SONT PRÊTS!**

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » donnait 10 ans aux ERP (établissements recevant du public) pour se rendre accessibles.

Fin 2012, seulement 30% des établissements l'étaient. L'échéance du 1er janvier 2015 ne pouvant être respectée, le gouvernement a organisé dès l'automne 2013 une grande concertation pour relancer la dynamique de mise en accessibilité avec notamment une mesure majeure : la création des « agendas d'accessibilité programmée ».

Les acteurs publics qui n'étaient pas en conformité avaient l'obligation de fournir un agenda d'accessibilité programmée aux services de la préfecture, document de programmation pluriannuelle qui précise la nature des travaux et leur coût et qui engage le signataire à les réaliser dans un délai de 1 à 3 ans.

La commune de VLH avait réalisé un diagnostic en 2011 mais n'était pas en conformité au 1er janvier 2015. Avec une volonté affirmée, la nouvelle équipe municipale s'est engagée à rendre accessibles pour fin 2017 tous ses bâtiments publics.

**Tranche 1**, fin 2014/2015 : rampe d'accès et WC PMR à la salle polyvalente, à l'ancienne école primaire et à la bibliothèque. Création de 2 places de parking.

**Tranche 2**, année 2016 : WC PMR dans le nouveau bâtiment de l'école primaire, salle Platel, et création de places de parking adaptées.

**Tranche 3**, année 2017 : rampe d'accès de l'église et mise aux normes de la mairie, de l'église, du rez-de-chaussée de la salle de Belmont.

Le contrôle du 4 juillet validait notre engagement avec six mois d'avance.

**1.** mise en place de tablettes repliables à l'accueil et au bureau de l'urbanisme et d'une boucle magnétique pour malentendants.

**2.** mise aux normes des escaliers de la mairie : main-courante conduisant en salle du Conseil, nez de marche antidérapants et signalisation podotactile pour malvoyants.

**3.** rampe d'accès à l'église et place de parking, place Eugène Riband.

**4.** clous podotactiles striés, nez de marche antidérapants, peinture sur première et dernière contremarches et remplacement de la main courante pour l'entrée principale de l'église Saint-Jean-Baptiste.

*Patrimoine***LES RESTAURATIONS CONTINUENT**

**1.** La porte latérale de l'église, sous l'effet du temps et des rayons du soleil, méritait toute notre



attention. Avec l'aide de l'association « Patrimoine des Vaulnaveys », nous avons missionné l'entreprise Laurent de Faramans pour la restaurer. Après démontage et réparation en atelier, elle nous est revenue, nous laissant admirer son beau noyer. Le vernissage a été effectué par des membres de l'association. Suivant nos accords, la mairie de Vaulnaveys-le-Bas a participé à hauteur de 25 %.

**2.** Après la restauration et le nettoyage de l'autel de Saint Joseph, l'autel de la Sainte Vierge vient d'être



nettoyé. Début juillet, Charline Vendittelli, restauratrice d'œuvres d'art, a procédé à l'opération sur l'ensemble de l'autel. Celui-ci était badigeonné d'un vernis naturel, qui avait jauni avec le temps. Il a donc fallu le retirer afin de retrouver l'état d'origine de l'autel, la clarté et la profondeur du faux marbre. Cette intervention a été financée par un généreux mécène que nous remercions vivement.

*Gens d'ici***CÉLINE RICHARD, PORTAIT D'UNE «GAZELLE»**

Préinscrite à la 28<sup>e</sup> édition du Rallye Aïcha des Gazelles qui aura lieu en mars 2018 au Maroc, cette Vulnaviarde, commerciale de profession et maman de 28 ans mûrit ce projet depuis fin 2016 avec Stéphanie David, son binôme sportif sur cet événement international.

**Qu'est-ce que le Rallye Aïcha des Gazelles ?**

Le Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc est le seul rallye-raid hors-piste 100% féminin au monde!

C'est une course unique en son genre depuis 1990. Elle rassemble chaque année plus de 300 femmes de 18 à 65 ans. Plus de 30 nationalités différentes sont représentées dans le désert marocain. Ce sont 8 jours de course à proprement parler pour 2 500 km à parcourir au milieu des dunes.

**Pourquoi vous êtes-vous lancées dans cette aventure ?**

L'aventure, c'est le mot! Elle est avant tout humaine, solidaire et environnementale, et c'est cela qui nous motive. J'ai proposé ce défi hors norme à mon amie Stéphanie (brigadier-chef dans la Police nationale) :



elle a immédiatement adhéré au projet avec beaucoup d'enthousiasme et d'envie. Notre objectif, c'est le dépassement de soi face à des conditions qui sortent indéniablement du quotidien. Espérons qu'on ne reste pas embourbées dans le sable sans pouvoir s'en sortir!

Le côté humanitaire de ce rallye nous a aussi touchées. Au travers de l'association Cœur de Gazelles, le rallye se double d'une caravane médicale (environ 60 médecins, infirmiers, dentistes...) qui dispense des milliers de consultations tout au long du parcours. La course est très attendue par les populations locales: l'association apporte des tonnes de dons aussi bien des vêtements, que des jouets, ou des produits d'hygiène...

**Comment se passe la préparation d'un tel challenge ?**

Il s'agit là de notre première participation et nous n'avons ni l'une ni l'autre conduit dans le désert. Les stages de conduite et de navigation obligatoires nous seront hautement instructifs! La navigation est cruciale puisque l'équipage gagnant n'est pas celui qui va le plus vite, mais celui qui parcourt le moins de kilomètres. Et on oublie les GPS et autres instruments de navigation sophistiqués, tout se fait «à l'ancienne»!

La préparation passe aussi par la recherche du financement pour monter cette expédition: nous devons

rassembler près de 28 000 euros. Mon employeur (la marque Soignon) croit en ce projet et nous soutient avec un financement de 5 000 euros. Nos familles et nos proches sont là également. Nous espérons aussi bénéficier de soutiens locaux: certains commerçants se sont déjà fait connaître (Les 3 Elles et Annabelle P Esthétique). Et nous avons lancé une cagnotte sur internet (Leetchi) afin de récolter des dons. Même la plus petite participation contribue au projet. Nous voulons d'ailleurs remercier tous ces mécènes Leetchi en collant leurs photos sur notre 4x4!

**EN SAVOIR**

Pour soutenir cette initiative contacter Céline Richard

☎ | 06 22 89 61 21

@ | celine.richard17@yahoo.fr

f | Teamceletsteph.rallye2018

(lien vers la cagnotte en ligne)



*Acteurs éco locaux*

## UN CABINET D'OSTÉOPATHIE S'EST INSTALLÉ

**Sophie Garrigues**, praticienne diplômée de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lyon (agrée par



le Ministère de la santé), a ouvert son cabinet d'ostéopathie. Passionnée par son métier, elle a à cœur d'être à l'écoute de ses patients pour les accompagner et leur proposer un traitement adapté. Au-delà d'une consultation générale d'ostéopathie, elle prend en charge les sportifs, les nourrissons et les femmes enceintes.

Les consultations sont sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Les consultations sont sur rendez-vous du lundi au vendredi.

**EN SAVOIR** ++

☎ | 06 52 08 28 14 ou 04 56 00 44 36

🏠 | 694 avenue des Thermes, immeuble Le Chantal 38410 Uriage

*Acteurs éco locaux*

## UN PETIT « LUNCH » DANS LE PARC ?

Nul besoin de prendre un billet d'avion pour New York afin de goûter aux charmes de **Central Park**!

Grâce à Franck Guillemet qui a repris et rebaptisé l'établissement créé par Corine Marczewki en plein centre d'Uriage, vous pouvez désormais, à deux pas de chez vous, faire une escapade œnologique et gourmande dans un cadre bien plus paisible et bucolique que celui de la Big Apple en profitant d'une superbe terrasse au cœur du parc. N'hésitez pas et, en famille ou entre amis, venez goûter aux bières, vins ou cocktails du pub ou découvrir la carte pour un apéro sympa ou un bon repas fait maison à base de produits frais. Franck et son équipe se feront un plaisir de vous accueillir et de vous régaler. **Restauration à midi** : formule, plat du jour, carte de burgers, frites, salades, desserts. **Le soir** ou à toute heure : planches de charcuterie et/ou fromages.

**Horaires**: de mardi à jeudi 11h-15h30 et 17h-23h, vendredi et samedi 11h-15h30 et 17h-1h, dimanche 11h-20h (sauf les jours de match du FC ST Martin d'Uriage 14h30)

**EN SAVOIR** ++

| **Central Park** - 3061 avenue d'Uriage

| 09 83 00 80 14

*Bonsaï club de Belledonne*

## VOYAGE AU PAYS DU SOLEIL LEVANT

L'idée avait germé dans les esprits voilà presque deux ans: aller au Japon visiter quelques lieux renommés dans le monde du bonsaï et pourquoi pas, terminer le périple en assistant à la World Bonsaï Convention à Saitama City. Le calendrier et le coût du déplacement n'ont malheureusement permis qu'à trop peu de membres de participer.

Au Japon, le bonsaï est un immense business mais

c'est aussi une philosophie. Dans les villes, tout ce qui est végétal est taillé ou presque mais surtout entretenu. Tout nous rappelle le bonsaï que ce soit à travers les jardins des particuliers, des parcs ou dans les rues.

De Osaka à Kyoto, Nagano et d'autres encore, la rencontre avec les grands maîtres, ceux qui rédigent les articles dans les revues et livres spécialisés, était chaque fois possible. C'était aussi l'occasion de voir et mieux comprendre les différentes techniques appliquées sur leurs arbres.

Le summum aura été la visite du musée Taikan avec maître Shinji SUZUKI qui cultive et expose des arbres vivants depuis

plus de 400 ans dans des pots, et comptant parmi les trésors nationaux (les bonsaïs de l'Empereur).

La World Bonsaï Convention présentait les plus beaux sujets de la planète et plus de 45 000 visiteurs de tout horizon avaient fait le déplacement.

Un voyage comme celui-ci laisse forcément des traces dans l'âme du bonsaïka mais permet aussi de mesurer combien nous avons encore à faire en termes de propreté pour nos villes, d'accueil, de savoir vivre, de respect et de sympathie envers nos visiteurs.

Le bonsaï a été introduit en France en 1878, lors de l'exposition universelle de Paris. La France a du retard sur l'Asie bien

## ASSOCIATIONS

sûr mais tous les efforts réalisés aux différents niveaux permettent à des clubs comme le nôtre de concourir au niveau régional et national. Gardons le cap!



Musée Taikan à Nagano

**EN SAVOIR** ++

🌿 | [bcdb.fr/bonsai](http://bcdb.fr/bonsai)

@ | [bcdb38410@gmail.com](mailto:bcdb38410@gmail.com)

# BIEN VIVRE À VAULNAVEYS



L'association Bien Vivre à Vaulnaveys, vous souhaite une belle rentrée. Elle a commencé par le traditionnel Forum des Associations où nous avons pu présenter notre programme pour la saison 2017/2018. Nous avons eu un bon retour sur nos activités, d'où de nouvelles adhésions et des fidèles venus renouveler leurs inscriptions. Au programme pour cet automne notre incontournable

Dîner Itinérant prévu le 25 Novembre (les inscriptions sont ouvertes), Les jardins partagés, le TROC. Une nouveauté à compter du printemps 2018, Marc l'un de nos nouveaux adhérents, se propose d'organiser des randos, normalement le second dimanche de chaque mois, avec un départ aux alentours de 10 h du champ de foire de Vaulnaveys. Ces randos s'adressent à des débutants et aux familles

(plus de précisions sur le blog).

Les dates de nos animations (horaires, lieux) se trouvent sur notre blog.

Nous vous souhaitons un bel automne.

EN SAVOIR <sup>++</sup> 

 | 06 50 45 63 58

 | [bienvivreavaulnaveys.fr](http://bienvivreavaulnaveys.fr)

## FOYER POUR TOUS REPRISE DE SAISON AU FOYER POUR TOUS

UNE NOUVELLE SAISON DÉBUTE! L'OCCASION DE VOUS METTRE (OU VOUS REMETTRE) À UNE ACTIVITÉ... LE FOYER POUR TOUS DE VAULNAVEYS VOUS PROPOSE DES ACTIVITÉS SPORTIVES TELLES QUE LE PILATES, L'ACTI MARCHE, LA ZUMBA ET BIEN PLUS ENCORE. MAIS AUSSI DES ACTIVITÉS CULTURELLES & ARTISTIQUES COMME LA PEINTURE ACRYLIQUE.

### FOCUS SUR ...

#### ■ LA ZUMBA

La zumba nous transporte avec ses rythmes latins endiablés et ensoleillés (salsa, merengue, cumbia, calypso, reggaeton, etc.) et nous propose ainsi un excellent exercice cardiovasculaire. Grâce à sa musique dynamique, entraînante et festive, elle est bénéfique pour le moral!!!

#### ■ LE PILATES

Le pilates est une technique douce pour renforcer les muscles profonds et posturaux, apportant plus de force et de souplesse. Mouvements lents, placement précis et respiration profonde. Nous voilà apaisés!

### LES NOUVEAUTÉS DE 2017 / 2018!

#### ■ L'AQUARELLE

Après 1 année d'absence, retour de l'aquarelle! Cours pour débutants et confirmés.



#### ■ ATELIER D'ÉCRITURE

##### « LES SCRIBOUILLEURS »

L'envie d'écrire vous titille, vous voulez vous lancer, construire des récits, jouer avec les mots. N'attendez plus!

#### ■ L'activité couture, les 3 C, rejoint le F P T.

Elle se déroulera, le lundi de 18 h à 21 h à la salle de Belmont.

EN SAVOIR <sup>++</sup> 

 | 06 60 13 68 20

@ | [foylvaulnaveys@gmail.com](mailto:foylvaulnaveys@gmail.com)



*Saint-Martin d'Uriage*

# PROJET ALLÉE COMMERCIALE D'URIAGE : UNE ÉTAPE EST FRANCHIE

Le scénario d'aménagement retenu a été présenté lors d'une réunion d'information publique en juillet. Il prend en compte les attentes formulées ces derniers mois par les commerçants, les usagers de l'allée, les habitants et les partenaires (architecte des Bâtiments de France et Département) et a été validé par l'équipe municipale.

La phase d'études devrait s'achever en décembre 2017. Le début des travaux est prévu à l'automne 2018 pour ne pas perturber l'activité commerciale durant la période touristique estivale.

### Améliorer la rotation des véhicules et faciliter l'accès aux commerces :

- le stationnement payant sera supprimé
- l'ensemble des places de stationnement sera classé en zone bleue
- les usagers pourront s'arrêter dans l'allée elle-même pour des arrêts courts ou le long de la RD des 2 côtés (durée à définir)

- des capteurs seront installés au sol pour la détection et le contrôle de la durée de stationnement.

### Mettre en sécurité et améliorer les déplacements des piétons et cycles dans l'allée :

- La voie de circulation deviendra zone de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h) où les piétons et cycles ont une priorité absolue sur les véhicules
- L'aire piétonne sera élargie et conciliera les différents usages : promenade, restauration, chalandage...
- Les terrasses des cafés et restaurants seront rendues plus conviviales et attrayantes : éloignement de la circulation, aménagements végétalisés ou autres
- Un mobilier urbain adapté améliorera l'accueil et contribuera à l'embellissement du site : bancs, jardinières, espaces végétalisés, parking à vélos, ...

*Saint-Martin d'Uriage*

## AU BELVÉDÈRE

### Exposition « L'École des cadres d'Uriage » jusqu'au 12 novembre

En partenariat avec le Musée de la Résistance de Grenoble et les Archives départementales

Du mercredi au dimanche 14h30 à 18h30.

*Chamrousse*

## 50 ANS DES JEUX OLYMPIQUES DE GRENOBLE

En 1964, lorsque Grenoble obtient les Jeux Olympiques d'Hiver, Chamrousse se révèle aux yeux du monde.

Mais c'est en 1968 que la station devient véritablement mythique grâce à Jean-Claude Killy et ses trois médailles d'or.

Afin de raviver les mémoires, faire revivre ce mythe et offrir à la nouvelle génération des perspectives, Chamrousse, Vaulnaves-le-Haut et Saint-Martin d'Uriage organisent de nombreux événements dans le cadre des festivités des 50 ans des JO de Grenoble!

L'objectif des célébrations est d'ancrer cet anniversaire en le faisant devenir un événement incontournable de la vallée grenobloise, de créer un engouement, autour de festivités spectaculaires!

## ÇA BOUGE À VAULNAVEYS!

La rentrée scolaire a vu se concrétiser un très beau projet avec l'ouverture du pôle enfance-jeunesse et ses services étoffés: une crèche, des locaux pour le centre de loisirs dont la fréquentation ne cesse d'augmenter et une école maternelle étendue et rénovée. Nous tenons à souligner l'engagement de toutes celles et ceux qui se sont investis pour cette réalisation: si quelques détails restent forcément à régler, la rentrée a eu lieu dans les temps, dans de bonnes conditions de sécurité, avec un budget maîtrisé: moins de 1.5% de dépassement du budget. Nos enfants vont pouvoir évoluer dans un environnement stimulant. Nous resterons attentifs et vigilants quant aux coûts de gestion de ces nouveaux équipements. D'autres défis nous attendent ces prochaines années.

La poursuite de la construction de logements sociaux, nécessaires pour davantage de mixité sociale et rappelons le, pour de nombreux vaulnaviards, pour qui l'accès au logement est devenu rédhibitoire. Mais cette croissance se doit d'être bien réfléchie et maîtrisée pour que les infrastructures suivent et que notre qualité de vie soit conservée. Nous devrons y veiller dans le cadre de l'élaboration des derniers volets du PLUI.

Sur le plan économique, les efforts doivent être poursuivis. Le marché du Bourg peine à trouver la dynamique satisfaisante tant pour les marchands que les consommateurs.

Des commerces baissent temporairement le rideau: changements de gérance pour le Café du centre, la Pizzeria La Chistera. Un besoin urgent est de redynamiser le Golf et sa Brasserie dont les résultats financiers pour cette première année d'EPIC sont préoccupants, même si en parallèle il faut saluer les efforts réalisés pour un entretien plus respectueux de l'environnement. Pour y maintenir une activité golfique (mais peut-être faudrait-il poser la question aux vaulnaviards si c'est ce qu'ils souhaitent), ce site nécessitera des investissements importants tant au niveau du restaurant que pour l'entretien du parcours. Un autre enjeu de fond reste de relocaliser de l'emploi sur la commune, notamment en creusant la piste du « home office »: en travaillant chez soi une ou deux journées par semaine, nos habitudes de consommation évolueraient au bénéfice du commerce local tout en réduisant nos déplacements émetteurs de CO<sub>2</sub> ... et de bouchons.

La relance de l'agriculture est un autre défi. Espérons que nous parviendrons à convaincre nos collègues élus qu'il est urgent de se préoccuper de son devenir en engageant rapidement une réflexion de fond que nous réclamons depuis le début du mandat: réaliser un vrai diagnostic pour se donner la possibilité de dresser des perspectives d'avenir pour nos agriculteurs, notre cadre de vie et l'alimentation des vaulnaviards.

Autre point chaud: les déplacements. La rentrée marque un réel progrès avec la mise en place de la ligne de bus Proximo 23 et prochainement l'auto stop organisé. Mais nombreux sont ceux qui souhaiteraient voir la création d'un itinéraire sécurisé pour les 2 roues entre Uriage et Gières: comment convaincre les décideurs de se saisir de ce dossier? Le SMTC, la Métro, la Com com du Grésivaudan doivent se mettre d'urgence autour d'une table avec nos élus locaux. L'avènement du Vélo à Assistance Électrique, petite révolution pour nous qui devons « faire face à la pente », est fortement ralenti par l'insécurité sur nos trajets.

Mais sur ce sujet des déplacements, peut-être voyons-nous encore trop petit? Connaissez-vous le point commun entre Niort, Aubagne, Compiègne? Ces collectivités ont mis en place la gratuité des transports en commun.

Alors oui ça bouge, mais il reste tant à faire! Soyez nombreux à venir apporter votre contribution, par exemple en rejoignant les ateliers participatifs sur le développement durable!

### Les élus de Bien Vivre à Vaulnaveys:

Marc ODRU, Martine MERMIER, Yves ARGOUUD-PUY, Nathalie COUSTOULIN, Guillaume SIEURIN, Sylvie BOASSO





# AGIR ENSEMBLE

## POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Depuis plus de trois ans Agir Ensemble Pour Vaulnaveys-le-Haut poursuit avec détermination la mise en œuvre de son programme afin que chacun, quel que soit son âge, non seulement vive bien dans notre commune, mais surtout vive mieux.

Et une étape importante de ce mieux vivre ensemble vient d'être franchie avec succès puisque nous venons de voir l'aboutissement d'une de nos priorités avec l'ouverture de la crèche « Pré en Bulle ». Ce multi-accueil de 19 places dont la création était attendue depuis de nombreuses années est enfin là. En moins de trente-six mois. Dans le même temps, un nouveau bâtiment destiné aux services périscolaires et au centre de loisirs a été livré afin d'offrir à nos jeunes et à leurs familles les services dont ils ont impérativement besoin dans un cadre à la hauteur de leurs attentes légitimes.

Enfin, l'école maternelle a été entièrement rénovée et nous nous félicitons d'avoir obtenu, avec le soutien de l'Association des parents d'élèves (APE) l'ouverture de la 5e classe. Il nous semblait en effet impensable que les enfants, à un âge crucial pour leur développement, fassent une rentrée à 37 par classe, perdant ainsi en grande partie le bénéfice des efforts réalisés par la collectivité pour les mettre dans les meilleures conditions matérielles de réussite. Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont permis à cette situation de connaître une issue heureuse.

Mieux vivre ensemble c'est aussi apporter à nos concitoyens plus de confort et de sécurité, notamment dans leurs déplacements et nous ne pouvons qu'être heureux d'avoir obtenu du SMTC, avec l'aide de la Métro, plus de fréquences par la transformation de la ligne 23 en « Proximo ». Nous poursuivons de multiples actions pour favoriser dans la commune les déplacements doux, tant pour les piétons que pour les cyclistes

Parce que nous sommes à l'initiative de la demande, nous ne cessons, avec les maires de Gières, Venon et St-Martin d'Uriage d'intervenir auprès de la Métro et du Grésivaudan pour obtenir la création d'une piste cyclable sécurisée dans la Combe du Sonnant afin que plus jamais ne se reproduisent des drames comme celui qui a tragiquement endeuillé une famille de notre commune le 30 septembre 2016. C'est un combat difficile mais qui intervient à un moment où la suppression de la station d'épuration du Sonnant va entraîner de lourds travaux de voirie susceptibles de résoudre cette problématique à condition qu'elle soit bien prise en compte.

Mieux vivre ensemble c'est aussi se projeter dans l'avenir. Nous poursuivons la réflexion sur la rénovation du centre-bourg et nous conduisons avec la Métro l'élaboration du PLUI qui va déterminer le futur de notre commune pour les 20/30 années à venir. Toutes les questions fondamen-

tales en matière de déplacements, d'économie, de commerce, d'agriculture sont posées sans oublier celles du logement et notamment du logement social qui est pour nous une obligation. Nous nous sommes attelés à ce problème dès le premier jour et nous voyons avec une certaine fierté que nos efforts et les résultats sont reconnus et salués par la préfecture et par la Métro. Sans parler de la satisfaction des bénéficiaires qui est notre plus belle récompense.

Nous allons profiter de toutes ces réalisations pour conforter et pérenniser l'offre de soins pour tous en installant un pôle médical au cœur de la commune. Et si nous avons plutôt axé notre début de mandat sur la jeunesse nous n'avons pas pour autant oublié nos anciens. Très prochainement une opération de 8 logements sociaux labellisés seniors va démarrer à Uriage dans la maison Bersano. Par ailleurs, toujours à Uriage, nous réfléchissons avec le département à l'implantation d'une résidence autonomie d'une cinquantaine de logements adaptés aux personnes âgées et dotés de services.

Mieux vivre ensemble c'est penser à toutes les générations, associer toutes les bonnes volontés, rassembler les énergies... et agir ensemble.

**Brève****LES ATELIERS PARTICIPATIFS ONT DÉMARRÉ**

Les thématiques retenues sont la solidarité et le lien social, la culture, l'emploi, l'économie, l'agriculture, le développement durable, les déplacements. Elles vous intéressent, vous avez des idées, vous voulez faire bouger les lignes ? Alors n'hésitez plus et rejoignez les équipes qui se constituent.

**Contact :** 04 76 89 18 05

*Lancés au mois de juin, juste avant les congés de l'été, les ateliers participatifs prennent depuis la rentrée pleinement leur essor et ne demandent qu'à accueillir toujours plus de citoyens désireux de s'impliquer et de faire avancer la démocratie locale.*



**Conseil**  
**Un nouveau visage au conseil municipal**



Lors du conseil municipal du 29 juin 2017, suite à la démission de M<sup>me</sup> Claire Delepau, Jean-Yves Porta a procédé, conformément à l'article L 270 du code électoral et au contrôle de la préfecture, à l'installation de M<sup>me</sup> Sylvie Boasso en tant que conseillère municipale. Particulièrement dynamique et motivée, M<sup>me</sup> Boasso a choisi de s'investir dans 4 commissions: 1/action sociale, 2/vie des écoles, 3/ jeunesse et sports, culture et patrimoine, 4/ finances, économie et tourisme.

**Rendez-vous citoyen**  
**Conseil municipal:**  
**entrée libre !**

Assister à un conseil municipal sans être élu, c'est tout à fait possible. Le Conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre pour gérer les affaires de la commune. Les séances, qui se tiennent en Mairie, sont publiques sauf si le conseil décide le huis clos à la demande du maire ou d'au moins trois membres du conseil. L'ordre du jour est accessible sur le site internet de la commune ([www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr)) quelques jours avant la séance. Les réunions sont annoncées sur les panneaux lumineux de la commune. Les comptes-rendus sont téléchargeables sur le même site. A noter que pendant la séance, le public ne doit en aucun cas marquer son approbation ou désapprobation de quelque manière que ce soit, et doit garder le silence.

**CARNET****NAISSANCES**

**MAJERI Siana**, Maïa née le 7 avril 2017  
**VEJUX Ninon**, Zoé née le 24 avril 2017  
**TUCHOLKA André**, Piotr, Patrick né le 13 mai 2017  
**DEMANGEON Sélène**, Stanislawa, Jeanine née le 22 mai 2017  
**MOMPELAT SIMONDON Lena** née le 22 mai 2017  
**PEZET Gladys**, Angeline, Eugénie née le 27 mai 2017  
**HERRMANN Eli** né le 20 juin 2017  
**GUILLEMAN Ethan**, Bastien, Tristan né le 21 juin 2017  
**KONRATH Lilou**, Malicia née le 23 juin 2017  
**ARGENTO James**, Lawrence né le 28 juin 2017  
**GARNIER Tom**, Joao né le 10 juillet 2017  
**HERVÉ Elyne**, Soline née le 18 juillet 2017  
**LEROUX Mahé**, Georges, Marius né le 25 juillet 2017  
**LEON Elena**, Marie née le 31 juillet 2017  
**SPINELLI Théo**, Paul, Eugène né le 10 août 2017  
**VOGEL Nathan**, Denis, Icko né le 15 août 2017  
**CONTAT Timothé**, Bernard né le 19 septembre 2017  
**BILLANDON Cilian**, Loup, né le 28 septembre 2017

**MARIAGES**

**TALBI Chahib et MANAS Stéphanie** le 20 mai 2017  
**PONTONNIER Jérôme et MARCHAIS Elodie** le 24 juin 2017  
**ROSAS Christian et HUAUT Sandrine** le 15 juillet 2017  
**GEORGY Marc et INACIO Honorine** le 9 septembre 2017

**DÉCÈS**

**FEIST Alain**, Olivier le 21 avril 2017  
**BELLEZZA Alain**, Robert, Michel le 19 mai 2017  
**BELIN Gustave**, Joseph le 25 mai 2017  
**THIBERT Raymonde**, Suzanne née NAVARRO le 9 juin 2017  
**EYMOS Georgette**, Raymonde, Renée née MOLLARET le 28 juin 2017  
**HERVÉ Odile**, Janine née GARIN le 9 juillet 2017  
**MURAZ Marie**, Louise née ROBERT le 15 juillet 2017  
**GARNIER Jacques**, René, André le 2 octobre 2017  
**SORIANO Fernand**, le 3 octobre 2017





**ENCOMBRANTS**

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le lundi 6 novembre de 8h30 à 12h30. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le jeudi qui précède la collecte). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage. La collecte suivante aura lieu le 5 février 2018.



**DÉCHETS**

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi
- La déchèterie intercommunale vous accueille les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h, le mercredi de 8h à 13h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 18h.

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 ou envoyez votre question sur le site internet : [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)



**SERVICE DE L'EAU**

Problème technique ou de facturation :  
Tél. : 04 57 04 07 77  
Intervention urgente : Tél. : 04 76 98 24 27



**VOIRIE**

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au numéro : 0 800 805 807.



**DASTRI**

Les déchets d'origine médicale sont à apporter directement dans les déchèteries.

**MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE**

Tél. : 04 76 08 47 09  
De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche



**DON DU SANG**

Le prochain don aura lieu à la salle polyvalente le 4 décembre 2017



**POMPIERS**

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète, le n° de la rue et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez le nom de la commune : Vaulnaveys-le-Haut.



**POLICE PLURI-COMMUNALE**

Tél. : 04 76 89 54 07



**RELAIS POSTE**

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



**FOURRIÈRE**

auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



**TRANSPORTS**

**Ligne Proximo 23**  
Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères  
« Sciences sociales »  
Infos Allo Tag : 04 38 70 38 70 [www.tag.fr](http://www.tag.fr)

**Ligne Transisère 6052**

Belmont – Campus universitaire  
Infos Allo Transisère : 0 820 08 38 38  
[www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)  
Des fiches horaires sont disponibles à la Mairie.



**CONSULTANCES ARCHITECTURALES**

Informations et rendez-vous auprès de Nathalie Varot. Prise de rendez-vous au 04 57 38 50 59 ou à [nathalie.varot@lametro.fr](mailto:nathalie.varot@lametro.fr).



**MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

**AVOCAT CONSEIL**

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.  
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



**INSCRIPTIONS**

**SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d' une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



**RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



**COMMUNICATION**

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr) et surtout abonnez-vous à la lettre d'informations.



**ADIL 38**

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.  
Infos : 04 76 53 37 30 - [www.adil38.org](http://www.adil38.org)



**CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES**

L'agence locale de l'énergie et du climat vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.  
Infos : 04 76 00 19 09 - [www.alec-grenoble.org](http://www.alec-grenoble.org)



**BON VOISINAGE**

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

# AGENDA

## NOVEMBRE

**Samedi 18 :** Soirée Beaujolais, par le Comité des Fêtes  
> [salle polyvalente](#)

**Vendredi 24 :** Collecte d'hiver des Restos du Cœur, par le CMJ  
> [sur le marché, place Eugène Riband](#)

**Samedi 25 :** Repas itinérant, par BVV

**Dimanche 26 :** Repas des Anciens, par le CCAS  
> [salle polyvalente](#)

## DÉCEMBRE

**Samedi 2 :**  
• Saint Nicolas, par l'APE  
• Ouverture prévisionnelle de la station de Chamrousse (fermeture 22 avril 2018)

**Lundi 4 :** Don du sang, par ADSB > [salle polyvalente](#)

**Vendredi 8 :**  
• Marché de Noël, par la Mairie et le Comité des Fêtes > [salle polyvalente et champ de foire](#)  
• Téléthon, par la Mairie > [stand au champ de foire](#)  
• Heure du conte, par la bibliothèque

**Dimanche 17 :** Troc jouets, par BVV

**Dimanche 31 :** Réveillon, par Radio Passion  
> [salle polyvalente](#)

■ événement organisé par la municipalité

## JANVIER

**Mardi 9** 

Vœux du Maire et de la jeunesse (ouverts à la tous)

**Samedi 20 :** Sainte Barbe, par les Sapeurs-pompier

**Vendredi 26 :** Papagalli, par le Comité des Fêtes  
> [salle polyvalente](#)

**Samedi 27 :** Projection du film « Enquête de sens » et débats avec des intervenants locaux, par BVV  
> [salle polyvalente](#)

## FÉVRIER

**Jedi 1er :** Agora, par BVV  
> [salle Platel](#)

**Vendredi 2 :** Conférence, par le Comité des Fêtes  
> [salle polyvalente](#)

**Semaine du 5 au 11**  
Animations autour des 50 ans des JO, par la Mairie



Retrouvez toutes les manifestations sur [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr) Page d'accueil > Agenda



## COUP DE CŒUR DE L'AGENDA

### MARDI 9 JANVIER

#### VŒUX DU MAIRE ET DE LA JEUNESSE

Le mardi 9 janvier, Jean-Yves Porta, Maire, présentera ses vœux à la population à 18h30 à la salle polyvalente. Pour la première fois, cette cérémonie sera ouverte à la population. Tous, petits, grands, accompagnés, en famille, entre amis ... sont invités à venir partager ce moment de convivialité qui marquera le début de l'année. Au programme de cette soirée des vœux « nouvelle formule », une prise de parole du Maire évidemment mais aussi des jeunes du CME et du CMJ. Le tout, avec un accompagnement musical original.

Le verre de l'amitié sera servi pour clore cette nouvelle rencontre.

C'est une première pour la commune et on vous y attend nombreux !

## Le Bulletin n°79 VAULNAVEYS-LE-HAUT OCTOBRE 2017

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut - n°79 - octobre 2017

**Directeur de la publication :**  
Jean-Yves PORTA, Maire

**Responsable de la publication :**  
Yann ECHINARD, conseiller municipal en charge de la communication

**Comité de rédaction :**  
Yves ARGOUUD-PUY, Yann ECHINARD, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Charles PAILLET, Jean RAVET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ

**Ont participé à la rédaction :**  
les services municipaux, les associations vaulnaviardes, Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut, Bien Vivre à Vaulnaveys-le-Haut, Simon PEYRACHE (ACL), l'Office de Tourisme de Chamrousse, la Municipalité et l'Office de Tourisme de Saint-Martin d'Uriage, SICCE

**Photos - illustrations :**  
les services municipaux, les associations vaulnaviardes, la Municipalité de Saint-Martin d'Uriage, ALEC, Michel DORIS, imagesetretres.fr, Flaticon, Freelmages, Emilie GARCIN (OT Chamrousse), Grenoble-Alpes Métropole, D.R.

**N° ISN : 1272-9515** - Tirage : 1 950 ex.

**Dépôt légal :** Octobre 2017

**Maquette et mise en page :**  
[polartgraphic.fr](http://polartgraphic.fr)

**Impression :** Imprimerie du Pont de Claix - 100% papier recyclé (cyclus print)

## L'AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE

**Jedi 9 novembre :** Animation participative « Atelier coloriage anti-stress adultes »

**Vendredi 8 décembre :** Heure du conte de Noël

**Vendredi 15 décembre :** Projection courts métrages

**Mercredi 14 février :** La princesse Palatine (atelier créatif, lecture-spectacle, dédicace et goûter participatif)

